

11 Allée de Grange Chapelle / Z.A. / 69210 SAVIGNY

Tél.:04.74.01.46.61 / Fax.:04.74.01.47.24

Mail: postmaster@samir-jaugeage.com

DECLARATION DE CONFORMITE

Nous déclarons sous notre responsabilité que les supports Gradués SAMIR en acier ou aluminium pour cuves de chais (Classe II) d'une longueur variable et pouvant aller jusqu'à 6,00 m sont conformes aux exigences réglementaires définies par du décret n° 2006-447 du 12 avril 2006 module F1 (transposition de la directive 2004/22/CE) sur la base de la vérification du produit.

La procédure d'évaluation de la conformité appliquée est de type F1 :

- détermination de la conformité des produits aux exigences appropriées du présent décret,
- vérification unitaire, ou sur une base statistique, de la conformité des produits aux exigences appropriées du présent décret effectuée par un organisme notifié.

Fait à SAVIGNY, le .07/08/2014..

Cédric et Alexandre MÜLLER Cogérants

Siège social et ateliers: 11 Allée de Grange Chapelle 69210 SAVIGNY S.A.R.L. au capital de 500000€ TEL: 04.74.01.46.61 / FAX: 04.74.01.47.24 / MAIL: postmaster@samir-jaugeage.com RC LYON 323 686 659 00034 APE 332B N°TVA intracommunautaire: FR70323686659